

JD  
REPUBLIQUE DU BENIN  
-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

DECRET N° 92-148 du 12 Juin 1992

Portant déclassement de l'Immeuble,  
objet Titre Foncier N° 4911 de COTONOU  
du domaine Public Portuaire.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- WU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
  - WU la Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
  - WU la Loi N° 65-25 du 14 Août 1965 portant organisation du régime de la Propriété Foncière au Bénin ;
  - WU l'Ordonnance N° 76-55 du 11 Octobre 1976 réorganisant le fonctionnement de l'Etablissement Public chargé de la Gestion du Port de COTONOU ;
  - WU le Décret N° 91-176 du 29 Juillet 1991 portant composition du Gouvernement ;
  - WU le Décret du 15 Novembre 1935 portant réglementation des terres domaniales ainsi que de leur affectation à des Services Publics ;
  - SUR Proposition du Ministre des Finances ;
- LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 16 Janvier 1992.

DECRETE :

Article 1er.- L'Immeuble, objet du Titre Foncier N° 4911 de COTONOU ayant abrité l'ex-Agence Port de la Banque Commerciale du Bénin est déclassé du domaine Public Portuaire.

Article 2.- L'Immeuble ainsi déclassé est inclus dans le domaine privé de l'Etat, libre de tous droits et charges.

.../...

Article 3.- Le Ministre des Finances est chargé de l'application du présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires et sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 12 Juin 1992

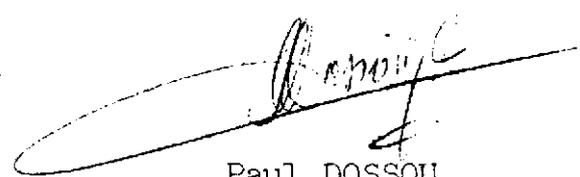
par le Président de la République,  
Chef de l'Etat,  
Chef du Gouvernement,

  
Nicéphore SOGLO

Le Ministre d'Etat, Secrétaire  
Général à la Présidence de la  
République,

  
Désiré VIEYRA

Le Ministre des Finances,

  
Paul DOSSOU

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 MESGPR 4 MF 4 AUTRES MINISTERES 18  
DEPARTEMENTS 6 SGG 4 DB-DCF-DSDV-DTCP-DI 5 ENA-UNB-FASJEP 3 BN-  
GCONB 2 DLC-IGE-INSAE 3 J.O. 1.-